

SYNDICAT DU PÔLE DES HYDROCARBURES DE SKIKDA

Des relents de scandale

Un collectif des travailleurs de la plateforme pétrochimique, ex-syndicalistes affiliés à l'UGTA, et des membres de l'Union de wilaya déterrent la hache de guerre, selon la formule employée, afin de dénoncer les dépassements en vigueur au sein de l'union de wilaya depuis des années.

Dans un communiqué, "réaction des syndicalistes de Skikda", signé par huit "redresseurs", exerçant au sein des différents complexes implantés dans le pôle hydrocarbures de Skikda, se basant sur des constats sur terrain et des actions corroborées, et élaboré sous forme d'interrogations liées à la manière dont ces dernières ont été menées, la mise à l'index de la gestion du patrimoine de l'UGTA est d'une pertinence à méditer. D'où la demande récurrente, en supplément de celle formulée, par les dissidents de Azzaba et de Collo d'ouverture d'une enquête publique par les instances nationales. De prime abord, les rédacteurs de la missive soulèvent le cas de la structure de Azzaba, "construite sans permis de construire et avec l'aide des cotisations des travailleurs, et n'eut été la bienveillance du wali qui a refusé en date du 1^{er} mai de procéder à son inauguration, il (le siège) se serait doté d'une force de loi imparable", lit-on dans le communiqué. Pour la même raison, il est signalé aussi la vente de locaux commerciaux, une situation mise en exergue par des interrogations :

"Comment se fait-il que les six locaux commerciaux aient été vendus à des tiers personnes ?

Qui remboursera ces dernières ? Pourquoi, en dépit des maintes correspondances transmises par les dissidents de Azzaba, les membres illégitimes de cette même structure continuent-ils d'assiéger la bâtisse et ne veulent pas céder le terrain aux légitimes occupants ?"

La deuxième partie du communiqué est consacrée, quant à elle, à l'affaire du siège de l'union de wilaya et des agissements de ses responsables.

La bâtisse où siège l'instance suprême de l'union est un bien Cnas, "un détail connu de tout le monde", signale la missive. "Dans ce contexte, enchaînement des rédacteurs, de quel droit les responsables de l'union, et à leur tête le SG, s'arrogent-ils le droit de construire les locaux et de les vendre à des tiers personnes ? L'acte de vente a-t-il été signé ? Si oui, sous quel intitulé ?" A la lumière de ces données, il apparaît que la vente de biens n'appartenant pas à l'UGTA au profit de tiers personnes serait l'action privilégiée de ces responsables. Portant



Les employés dénoncent les dépassements.

Photo : DR

l'estocade un peu plus loin, les employés de la plateforme pétrochimique de Skikda énumèrent à deux les démarches de nature commerciale initiées dans le passé. Ces dernières ont concerné l'ancien siège sis à la cité Timgad, près de la cité des Frères-Saker, et la petite tour à la cité des Allées-du-20-Août 55, construite par l'EBS en 2002. On avance, selon toujours le communiqué, que la petite tour en question, "bien qu'inachevée, aurait été déjà cédée à une tierce personne dans des conditions douteuses".

En dernier lieu, il a été dénoncé d'autres dépassements des dispositions réglementaires en vigueur à travers deux faits illustratifs. Le premier, le maintien au poste de SG de l'union de wilaya... d'un vieillard de 76 ans. "Il est aberrant aussi qu'un vieillard de 76 ans guide les destinées de l'union de Wilaya, et soit à sa tête depuis des années." Le deuxième, le détachement à l'EGZIK (Entreprise de gestion de la zone industrielle de

Skikda) du SG de l'union locale et ce, bien qu'il soit membre du CA et dépourvu de base syndicale, comme en témoignent les dernières élections au sein de ladite entreprise. Faisant dans l'avarice dans l'énonciation des preuves confondantes, le communiqué éclaire tacitement en usant du mystère. "Et on s'en passe des autres anomalies" dans la gestion administrative et l'application du statut et règlement intérieurs de l'UGTA". Qui est derrière cette situation ?

C'est la question lancinante qui clôt ce chapelet de dénonciations tous azimuts. Les employés de la plateforme pétrochimique, ex-syndicalistes connus sur la scène locale et même nationale, rappellent, après avoir vivement salué leurs collègues de Azzaba et Collo, aux annés que les premières graines de leur combat ont été semées il y a de cela dix ans. Affaire à suivre.

Zaid Zoheir

ÉLECTIONS LOCALES À ANNABA

Le FLN face à sa base

La grogne perdue au parti du Front de libération nationale (FLN) suite aux fuites d'informations concernant les candidats retenus pour représenter le parti aux prochaines élections locales du 29 novembre 2007.

Le mécontentement des militants du vieux parti a commencé à la kasma de Seraiidi pour s'étendre à celles de Sidi Salem et de Boukhadra, commune d'El-Bouni. Il risque de gagner d'autres structures du parti compte tenu de la volonté des insurgés à aller jusqu'au bout de leur mouvement qui cible principalement le secrétaire général de la mouhafadha de Annaba et actuel sénateur à qui il est reproché son parti pris et sa partialité dans l'élaboration des listes de candidats aux élections communales et de wilaya.

Les responsables locaux du FLN restent de marbre face à cette contestation qu'ils considèrent d'ailleurs comme un fait banal en période électorale. Néanmoins, certains observateurs estiment que ce qui se passe au FLN risque d'avoir des conséquences fâcheuses lors du scrutin du 29 novembre pour le parti qui avait enregistré un net recul lors des légis-

latives de mai dernier où il n'a décroché que deux sièges sur les sept mis en compétition à l'échelle de la wilaya. Le Rassemblement national démocratique (RND) a failli connaître la même situation. Mais la discipline propre au parti d'Ahmed Ouyahia a fini par prendre le dessus et les choses sont rapidement rentrées dans l'ordre avec le départ volontaire des mécontents.

Le parti de En-Nahda de Feth Rebaï, fort de son retour sur la scène politique annabie à la faveur de son siège à l'APN, a misé, pour sa part, sur des enseignants universitaires

pour être présent dans la future assemblée populaire de wilaya. Il a choisi par ailleurs de présenter des listes communes avec El-Islah, l'aile de Abdallah Djballah, pour tenter de ratisser large dans les communales.

Pour les autres partis à l'exemple du Mouvement de la société pour la paix (MSP), la confection des listes des candidats n'a suscité jusqu'à présent aucun mécontentement, ce qui leur a permis de faire l'économie de la dispersion des rangs pour se préparer à la compétition qui s'annonce rude et incertaine.

Nabil Kebaïli

Agression de deux gardiens et vol d'un tracteur à El-Kerma

Deux gardiens de la station expérimentale de l'Institut des cultures maraîchères et industrielles d'El-Kerma, commune d'El-Hadjar, ont été agressés dans la nuit de dimanche à lundi par un groupe de malfaiteurs. Les victimes ont été ligotées et rouées de coups à telle enseigne que l'une d'elles a été évacuée aux urgences de l'hôpital Ibn-Rochd de Annaba.

Les malfaiteurs ont ensuite volé un tracteur neuf pour disparaître dans la nature. Alertés, des habitants ont engagé une course-poursuite pour arrêter ces malfaiteurs qui se sont cachés avec le butin volé à la faveur de la nuit. Une enquête a été diligentée par la brigade de la Gendarmerie nationale pour arrêter les auteurs venus perturber la paisible localité d'El-Kerma.

N. K.

BATNA

Traitement aérien contre la chenille processionnaire

En préparation depuis des mois, les forestiers de la wilaya de Batna se sont déplacés le jour de l'Aïd à Merouana pour une opération de traitement aérien contre la chenille processionnaire.

Le temps presse, surtout que la superficie à traiter est de l'ordre de 5 185 ha répartie sur 12 impacts : Azeb (400 ha), Bouzourane (200 ha), la forêt de Kasrou (200 ha), Guerouaou (200 ha), Tahamamet (200 ha), Tafrent nord, Agmerouel (500 ha), djebel Messaouda (1500 ha), djebel Si Hadj (1500 ha), Zana (500 ha), Fakhra (500 ha), Chihet (600 ha) et Bouali nord (280 ha).

Le produit utilisé qui est le Dipel 8 à raison de 2,3 l/ha, signale-t-on, n'est pas nocif et ne présente aucun danger pour la faune, la flore encore moins l'être humain. Il est produit par Atlas Agro.

Toute la superficie sera traitée par hélicoptère. Deux arrosent les trois circonscriptions concernées — Merouana, Batna et N'gaous.

Si les conditions météorologiques le permettent, le traitement de la chenille processionnaire s'effectuera en cinq jours par arrosage des bourses accrochées aux branches d'où les larves attaquent les pousses.

H. M.

COMMUNE

DU LAC-DES-OISEAUX

Le calvaire au quotidien des habitants de Faidh-El-Ramoul

Situé au nord-est de la commune du Lac-des-oiseaux, jouxtant un tronçon de la RN 44, traversé par le CW 102 sur une distance de 300 m, et distante du chef-lieu de la commune de 5 km, le hameau de Faidh-El-Ramoul semble être oublié des différents programmes de développement.

Dans ce hameau isolé du monde moderne, ce sont 500 familles, livrées à elles-mêmes, qui vivent dans des conditions lamentables et inhumaines.

En effet, les citoyens s'alimentent en eau potable de la seule fontaine publique. Une situation ubuesque quand on sait qu'une canalisation de transfert d'eau potable vers la wilaya de Annaba traverse les habitations.

De plus, à chaque défaillance de la fontaine, ce sont les citoyens eux-mêmes qui procèdent à sa réparation, un travail dévolu normalement aux services compétents de la commune. Idem, l'éclairage public est inexistant, créant de fait des conditions d'insécurité en ces temps troubles.

Même les enfants scolarisés ne sont pas épargnés par la hogra et le déni de leurs droits. Ainsi sont-ils quotidiennement confrontés à faire la navette vers leurs établissements scolaires respectifs à pied ou pour ceux dont les parents travaillent d'emprunter les bus moyennant des frais supplémentaires. Alors que la commune dispose de deux bus dont le dernier, flambant neuf, a été offert par le ministère de la Solidarité.

Dans le même sillage des privations des commodités pour une vie digne, le hameau est dépourvu d'un réseau d'assainissement.

Les jeunes personnes sont confrontées au spectre du chômage. Elles se demandent par ailleurs pourquoi leur exclusion du programme des 100 locaux par commune. Même son de cloche pour le programme initié par le président pour l'habitat rural.

Enfin, les habitants de Faidh-El-Ramoul sont unanimes à dénoncer la gestion de l'actuelle APC tout en gardant le mince espoir que la nouvelle équipe qui prendra les rênes de la commune, à la faveur des élections locales du 29 novembre, daigne prendre leurs souffrances à bras-le-corps et répondra à leurs attentes légitimes.

Allam Daoud